



Traité Sanhedrin

Michna 5 - Chapitre 4

כיצד מאיימין על עדי נפשות: היו מכניסין אותן, ומאיימין עליהן, שמא תאמרו מאומד, ומשמועה, עד מפי עד, מפי אדם נאמן שמענו, או שמא שאין אתם יודעים שסופנו לבדוק אתכם בדרישה ובחקירה. היו יודעין, שלא כדיני ממונות דיני נפשות. דיני ממונות, אדם נותן ממונו ומתכפר לו; ודיני נפשות, דמו ודם זרעותיו תלויים בו עד סוף העולם--שכן מצינו בקין, שנאמר "קול דמי אחיך, צועקים אלי מן האדמה" (בראשית ד, י), אינו אומר קול דם אחיך אלא "דמי אחיך", דמו ודם זרעיותיו. דבר אחר, "דמי אחיך", שהיה דמו מושלך על העצים ועל האבנים. לפיכך נברא אדם יחידי בעולם, ללמד שכל המאבד נפש אחת, מעלים עליו כאילו איבד עולם מלא; וכל המקיים נפש אחת, מעלים עליו כאילו קיים עולם מלא. ומפני שלום הבריות, שלא יאמר אדם לחברו, אבא גדול מאביך. ושלא יאמרו המינים, רשיות הרבה בשמיים. להגיד גדולתו של מלך מלכי המלכים, הקדוש ברוך הוא, שאדם טובע מאה מטבעות בחותם אחד, וכולן דומין זה לזה, מלך מלכי המלכים הקדוש ברוך הוא טובע את כל האדם בחותמו של אדם הראשון, ואין אחד מהם דומה לחברו. לפיכך לכל אחד ואחד לומר, בשבילי נברא העולם. שמא תאמרו, מה לנו ולצרה הזאת, והלוא כבר נאמר "והוא עד, או ראה או ידע; אם לא יגיד, ונשא עווננו" (ויקרא ה, א). או שמא תאמרו מה לנו לחוב בדמיו של זה, והלוא כבר נאמר "ובאבוד רשעים, רינה" (משלי יא, י).

Comment et en quels termes sévères mettait-on en garde (contre l'extrême gravité d'un faux témoignage) les témoins dans un témoignage (qui peut aboutir à une peine) capitale ? On les faisait entrer et on leur disait



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

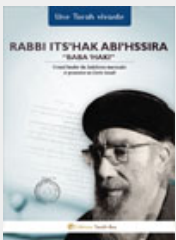
Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



sévèrement : peut-être dites-vous cela par simple soupçon, ou bien pour l'avoir vous-même entendu dire, ou bien vous serez un témoin qui rapporterait ce qu'un autre témoin aurait dit, même si cela venait de la bouche d'un homme de confiance. Peut-être ne savez-vous pas que nous finirons par vous faire subir un interrogatoire serré. Sachez bien qu'il n'en est pas des procès criminels comme des procès d'argent. Dans les procès d'argent (celui qui aurait accusé faussement) restituera lui-même l'argent (injustement payé par le condamné), et sa pénitence lui est acquise. Dans les procès criminels, le sang (de l'innocent) et le sang de toutes ses générations sont « suspendus » sur le faux témoin jusqu'à la fin du monde. C'est en effet ce que nous trouvons à propos de Qayine qui avait tué son frère, ainsi qu'il est dit (Béréchit 4,10) : « les sangs de ton frère crient ». On ne dit pas le sang de ton frère, mais « les sangs de ton frère » : son sang et le sang de ses générations. Autre explication : « les sangs de ton frère », parce que son sang avait giclé sur les bouts de bois et les pierres (avec lesquels son frère l'avait frappé jusqu'à le tuer).

C'est pourquoi – poursuivaient les juges en s'adressant aux témoins – Adam a été créé (homme) unique, pour t'enseigner que celui qui fait périr une seule âme en Israël, l'Ecriture lui en tient compte comme s'il avait fait périr un univers entier, et celui qui a sauvé une seule âme en Israël, l'Ecriture lui en tient compte comme s'il avait sauvé un univers entier. Et c'est aussi pour assumer la paix entre les Créatures, de manière qu'aucun homme ne puisse dire à un autre : mon père était plus grand que le tien. Et aussi pour que les mécréants ne disent pas : il est au Ciel des puissances multiples (chacun ayant créé sa propre Créature). Et pour proclamer la grandeur du Saint béni est-Il, car l'homme frappe tant et tant de pièces de monnaie en utilisant un seul coin, et toutes se ressemblent parfaitement entre elles, tandis que le Roi des rois, le Saint béni est-Il, a frappé tous les hommes du sceau d'Adam le premier homme, et il n'en est pas un qui ressemble à l'autre. Aussi chacun doit-il dire : c'est pour moi que le monde a été créé (et je dois me garder de le détruire en me détruisant moi-même par mes péchés). Peut-être direz-vous (vous, les témoins) : qu'avons-nous besoin de nous mettre dans cette misère (et nous renonçons plutôt à apporter notre témoignage) ? N'a-t-il pas été déjà dit : il a été témoin, il a vu ou il sait, et s'il ne le dit pas, il en portera la faute (Vayiqra 5,1) ? Ou peut-être direz : qu'avons-nous besoin d'être la cause (par notre témoignage) du sang de cet homme (même coupable) ? N'a-t-il pas été déjà dit : quand périssent les méchants, c'est une grande joie (Michlé 11,10).



Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions